

Rapport d'activité

Cette année 2020, marquée par les contraintes sanitaires du Covid 19, n'aura pas permis le déroulement des manifestations habituelles et notamment :

- la journée « nature et plages propres » prévue le 4 avril
- notre assemblée générale en Août
- le forum des associations le 5 septembre

Cependant nous avons maintenu les visites du site de juin à septembre avec notre guide Olivier FITTE, et en respectant les conditions sanitaires imposées, en particulier le nombre limité à 10 personnes par visite.

Par ailleurs, nous avons mis à profit le gel des activités pour réfléchir aux moyens de relancer le programme d'entretien du site et alerter les responsables.

Un bilan des actions prioritaires défini dans le compte-rendu de la réunion du 30/07 avec le Maire a été illustré par un album photos réalisé par notre Président.

C'est sur cette base que s'est déroulée la réunion du 15/09 entre J-Y ROSAZZA Maire d'Andernos et Nathalie MADRID déléguée régionale du Conservatoire du Littoral.

Cet échange a permis d'actualiser l'application des clauses de la convention de gestion passée entre le Conservatoire du Littoral et les communes d'Andernos et d'Arès et de faire ressortir que la participation de notre association au titre de l'application de cette convention allait dans le sens d'une meilleure efficacité d'action.

En outre, il a été convenu :

- d'affecter désormais le garde Pascal QUADRIO à plein temps sur le site
- d'organiser une réunion de cadrage entre le Conservatoire du Littoral et les municipalités d'Andernos et d'Arès afin de définir un programme de gestion et d'entretien, son financement et son suivi annuel.

Les mises au point rappelées ci-dessus se sont traduites par des avancées significatives en matière d'entretien, et le garde, maintenant à plein temps sur le site, a pu organiser les diverses interventions urgentes attendues, à savoir :

- les anciens bassins piscicoles ont été remis en eau. Une partie des ilots et des abords des Quinconces ont été fauchés.
- entretien de la forêt et des voies d'accès : les principaux chemins servant de voies d'accès et de secours ont été sécurisés par emondage des branches mortes dangereuses. Les amoncellements de billots de bois ont été évacués. Quant aux arbres morts devenus dangereux, ils seront bientôt abattus.
- entretien des écoulements hydrauliques : le ruisseau du Cirès a été débarrassé des troncs d'arbres formant embâcles au bon écoulement des eaux.

Le ruisseau de Comte devra faire l'objet très rapidement d'un curage pour parer aux débordements et même aux inondations des propriétés bâties riveraines situées en amont. Seuls les ronciers en bordure du ruisseau ont été fauchés.

D'autres actions restent à réaliser, il s'agit de :

- la consolidation de la passerelle du Cirès
- l'évacuation du stock de coquilles d'huitres